

# Nouvel appel à projets pour le budget participatif 2016 de Rennes

**Rennes – Ille-et-Vilaine** (217 309 habitants). La ville entame pour la deuxième année un processus de participation citoyenne aux choix budgétaires pour un montant de 5 % des investissements, sur des projets déposés par les habitants.

**P**our la deuxième année consécutive, la ville de Rennes a lancé une démarche de budget participatif. Du 1<sup>er</sup> octobre au 2 novembre dernier, les Rennais ont eu la possibilité de déposer des projets. Ces derniers seront ensuite soumis au vote des habitants du 28 janvier au 12 février 2017 sur la plateforme collaborative [fabriquecitoyenne.rennes.fr](http://fabriquecitoyenne.rennes.fr). La mairie aura après la charge de les financer avec l'enveloppe annuelle allouée. « *Nous investirons au total 18 millions d'euros sur mon mandat pour financer ces projets portés par nos concitoyens. Cette démarche d'approfondissement de la démocratie locale et participative était au centre de mes 400 propositions de campagne* », explique la députée-maire Nathalie Appéré, élue en avril 2014.

## Expertise citoyenne

« *Je ne me résigne pas à chaque échéance électorale à voir s'envoler les taux d'absentéisme et constater une défiance croissante envers les élus* », poursuit-elle en se réjouissant d'avoir obtenu, pour le lancement de la démarche de budget participatif, le Prix de la participation civique lors de la remise des Prix de l'innovation – « Le Monde - Smart Cities » en mai dernier.

Concrètement, la municipalité a décidé de consacrer cette année 5 % de son budget d'investissement, soit 3,5 millions d'euros, à la réalisation de projets de citoyens. « *La rarefaction des dotations étatiques exige une véritable efficacité de la dépense publique. À ce titre, il nous a semblé pertinent de mobiliser l'experte*



© Rennes métropole

**54**  
projets  
ont été  
sélectionnés parmi  
992 propositions  
déposées par  
les habitants lors  
de la première  
édition du budget  
participatif.

« *expertise citoyenne* », souligne Nathalie Appéré.

Le premier appel à projets, lancé en novembre 2015, a permis de recueillir 992 propositions sur la plateforme contributive « *Sur les 992 propositions, 574 ont émané de particuliers, 158 d'associations, 66 d'institutions, 9 d'agents de la ville et 5 d'entreprises. Nous avons été surpris et enchantés par un tel succès* », se réjouit Stéphane Lenfant, responsable de la mission démocratie locale de la ville, en charge du projet.

Pendant les deux mois suivants, les services de la ville ont analysé chaque projet pour en estimer la faisabilité technique et financière. Puis, un comité de suivi composé d'habitants et d'élus en a

approuvé 241 qui répondaient aux critères d'éligibilité : relever de la compétence et du territoire de la ville, correspondre à des dépenses d'investissement et non de fonctionnement, respecter les principes de la Charte rennaise de la démocratie locale, s'inscrire dans un certain nombre de domaines (santé, innovation sociale ou numérique, éducation, etc.). Ils ont ensuite été soumis au vote des résidents (sans condition d'âge ni de nationalité) entre le 25 février et le 6 mars dernier. Avant cela, une « agora citoyenne » a été organisée où les porteurs de projets étaient invités à « défendre » leurs idées. « *Les propositions ont aussi été exposées à travers la*

**Avis d'expert**

**Sébastien Duval**

Directeur général des services de Nanteuil-lès-Meaux



« **Le budget participatif est un outil utile dans le cadre** d'un approfondissement de la démocratie participative. Il permet de rapprocher le citoyen de la réalité économique des collectivités. Ce processus représente une sensibilisation, voire une responsabilisation du public par rapport aux arbitrages que les élus doivent effectuer. En impliquant le citoyen dans la construction et l'arbitrage budgétaire, ce dernier peut devenir coresponsable dans la prise de décision. Le citoyen se saisit ainsi des projets et donc des incidences financières qui en découlent. Rappelons que pour financer des projets il est nécessaire de dégager des recettes. Or, au regard des baisses des dotations que subissent les collectivités territoriales, les

leviers budgétaires deviennent de plus en plus minces (fiscalité, tarif, emprunt). Les conditions du succès du budget participatif ? Il faut à tout prix éviter les discours rhétoriques au profit d'un véritable engagement politique et d'une part budgétaire allouée conséquente. Par ailleurs, il est nécessaire d'obtenir une authentique représentativité et une participation large de la population et de ne pas laisser une minorité décider. D'où la nécessité de bien élaborer les outils (comité de quartier, vote, questionnaire en ligne). Les projets doivent viser l'intérêt commun et non des intérêts personnels et minoritaires. Il faut également s'assurer d'une bonne représentation des citoyens dans la composition des commissions de projet. »

ville, dans des cafés citoyens, sur une péniche et sur les marchés », indique Stéphane Lenfant qui précise que le budget de communication engagé sur cette opération s'est élevé à 50 000 euros, sur les 168 000 euros alloués à la démarche.

Au final, près de 7 000 personnes, soit 3,5 % des 217 000 habitants de la ville, se sont exprimées en ligne sur une plate-forme collaborative dédiée, et 54 projets ont été sélectionnés. Ces derniers ont été approuvés par le conseil municipal du 14 mars 2016. « *Nous nous sommes engagés à les mettre en œuvre dans les plus brefs délais. La capacité de*

*l'administration à s'adapter à ce "circuit court" entre la décision et sa mise en œuvre est l'une des clefs de la réussite de la démarche* », souligne Nathalie Appéré.

Des exemples de projets ? Des bacs à potagers publics, un parquet de bal mutualisé pour les quartiers, l'accès au numérique dans un quartier populaire, des chèvres pour tondre les jardins, l'installation de bibliothèques de rue... Si certains projets ont déjà été livrés, comme l'installation de transats et de toilettes publiques ou la création d'une piste cyclable devant le collège Échange, d'autres sont actuellement en cours de

**À retenir**

Né en 1989 dans la ville de Porto-Alegre (un million d'habitants) au Brésil, le processus de budget participatif s'est diffusé à travers le monde. Selon l'ouvrage *Les budgets participatifs dans le monde, une étude transnationale* (Engagement Global, 2014), il existerait 2 778 programmes en cours dans le monde avec des modalités et des objectifs différents. Madagascar est le pays qui compte le plus d'expériences recensées à ce jour avec 184 processus.

réalisation ou encore à l'étude. Par exemple, le projet Frigo Mix, porté par l'association Bug, consiste à installer des frigos dans la ville pour que les habitants déposent des aliments ou piochent dedans gratuitement (des bénévoles étant chargés de vérifier la qualité des produits). Très en vogue à Berlin, ce concept doit permettre « *de lutter contre le gaspillage alimentaire et de favoriser l'entraide* », selon l'association. Une expérimentation vient de débiter dans le quartier Saint-Hélmer, avec l'objectif affiché d'en installer 12 de plus dans les deux ans.

« *Tous les habitants peuvent proposer des projets* », précise Nathalie Appéré qui se réjouit que ce premier budget participatif ait permis d'impliquer des habitants qui ne sont pas des habitués des assemblées municipales. « *De nombreux jeunes, d'ordinaire peu engagés dans les affaires publiques, se sont lancés dans l'aventure. Nous aimerions que davantage d'habitants se mobilisent pour la deuxième édition* », poursuit le maire de Rennes.

« *Lors de la première édition, les Rennais ont d'abord voté pour le projet de leur quartier, puis ils ont complété avec des projets en centre-ville qui, de ce fait, ont attiré plus de suffrages. Nous aimerions que les projets retenus soient mieux répartis dans la commune, même si nous sommes conscients que nous n'arriverons pas à une égalité stricte* », analyse Stéphane Lenfant. Pour la deuxième édition, la mairie a décidé, afin d'obtenir davantage de participation des habitants, d'accompagner les porteurs de projets. Au mois d'octobre, des ateliers thématiques ont ainsi été organisés pour permettre aux candidats de rencontrer les services municipaux afin qu'ils les guident dans la construction de leur projet (préconisations techniques, faisabilité, correspondance avec les thématiques du budget participatif, etc.). « *L'objectif était de donner à chacun la possibilité de soumettre un projet le plus détaillé possible pour augmenter ses chances d'être soumis au vote* », souligne Stéphane Lenfant. Rendez-vous le 28 janvier prochain pour le début des votes.

**Éric DELON**

**Le budget participatif en France**

La ville de Grigny (Rhône) a mis en place un budget participatif de 2004 à 2014, allant jusqu'à 25 % de son budget d'investissement. Outre Rennes, les villes de Metz, Montreuil, Grenoble et Paris se sont également lancées, dont l'objectif est de laisser les citoyens décider de l'affectation

de 5 % du budget à l'issue de la mandature 2014-2020.

Et les régions aussi : la région Poitou-Charentes a instauré celui des lycées depuis 2005 (aménagement et équipement des locaux). Idem pour la région Nord-Pas-de-Calais depuis 2012 (28 établissements).

**Ailleurs en France**

Le 5 octobre dernier, la mairie de Paris a dévoilé les 219 projets retenus au titre du budget participatif parisien (100 millions d'euros soit 5 % du budget d'investissement de la ville). 7 % de la population ont pris part au vote (contre 3 % en 2015) qui s'est déroulé du 16 septembre au 2 octobre.